

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N° 5168

présenté par  
M. Nogal, rapporteur thématique

-----

### ARTICLE 39

Après le mot :

« consommation »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 10 :

« excessive correspondent aux bâtiments qui relèvent de la classe F et de la classe G. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.